



Enseignement catholique de Paris

Association loi 1901
Siret 430 191 999 00019 – APE 9491Z
RNA W751142833

À l'attention des chefs d'établissements
de l'Enseignement catholique de Paris

Assemblée générale

Convocation

28 janvier 2025

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'Enseignement catholique de Paris, association support de la gestion des services de la Direction diocésaine, convoquée **le mardi 28 janvier 2025 à 16 h 30**, 76 rue des Saints-Pères à Paris.

Ordre du jour :

1. – Approbation du procès-verbal de l'AG du 17 janvier 2024.
2. – Rapports de l'exercice 2023-2024, approbation des comptes et quitus.
3. – Budget et cotisations diocésaines 2025-2026.
4. – Nomination du commissaire aux comptes.
5. – Questions diverses.

Je vous remercie pour votre participation.

À Paris, le 14 janvier 2025

Jacques-Joseph Orvoën

Jacques-Joseph ORVOËN,
Président



Assemblée générale

Projet de résolutions

28 janvier 2025

Première Résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts. En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 août 2024 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter l'excédent de résultat de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à 140 784 € de la manière suivante :

Excédent de l'exercice : 140 784 €

Pour partie au compte « report à nouveau » pour 76 982 €, qui s'élève ainsi à 1 528 818 €.

Et pour 63 802 € en « Autres Réserves ».

Troisième Résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant de l'article L. 225-38 dudit Code qui y sont mentionnées.

Quatrième Résolution

Le mandat de Monsieur Antoine Genuyt, commissaire aux comptes, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, l'assemblée générale décide de nommer le cabinet Genuyt & Associés, dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2030.

Cinquième Résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



Assemblée générale

Procès-verbal

17 janvier 2024

L'assemblée se tient sur place, au siège.

Approbation du procès-verbal de l'AG 2023

Le compte rendu de l'assemblée générale du 25 janvier 2023 est approuvé sous réserve d'y ajouter le résultat des délibérations : que les comptes ont été approuvés à l'unanimité, que quitus a été donné aux administrateurs et que le résultat a été affecté en report à nouveau.

Rapport moral 2022-2023

L'objet de l'association est de mettre à la disposition de la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique de Paris les moyens nécessaires à sa mission et d'assurer le fonctionnement des services. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration s'est réuni le 13 décembre 2022 et le 19 avril 2023.

Administrateurs

Anne Guillien et Guillaume Choquart ont été élus le 25 janvier 2023 comme administrateurs au titre des chefs d'établissement. Pour mémoire, trois chefs d'établissement sont élus au CA où ils siègent avec les autres élus, deux membres désignés par l'Urogec IDF et deux membres désignés par l'archevêque de Paris, dont le président.

Personnel

À la rentrée 2022 :

- La mission de délégué général de Charles HERVIER a pris fin comme prévu.
- Pierre SCHELLENBERGER, Responsable des Ressources matérielles, a repris un établissement à Palaiseau.
- Bénédicte de PEYRELONGUE nous a rejoint comme Responsable du Développement.

Nathalie TACHON-QUELQUEJEU a souhaité mettre fin à ses fonctions en janvier 2023 pour concrétiser un projet de reconversion professionnelle. Vincent EVENO annonce son départ en retraite pour la fin de l'exercice.

Henri MOLINA prestataire de l'AESP pour gérer son patrimoine, a cessé ses activités en juin 2023. Pour reprendre et développer ses missions, Gilles CHIQUET a été embauché le 15 juin 2023 comme chargé d'affaire immobilier. Dans le cadre d'une convention de mise à disposition du personnel, son salaire est entièrement pris en charge par l'AESP.



Gestion du siège

Le siège de la direction diocésaine au 76 rue de Saints-Pères est géré par l'intermédiaire de l'association Sidec qui réunit les autres organismes qui y sont hébergés. Sa situation financière est aujourd'hui saine. Le bâtiment est entretenu mais des travaux plus conséquents sont à prévoir.

Un projet d'aménagement des bureaux de la Direction diocésaine a été lancé pour faciliter les liens de collaboration et la communication. L'étude se poursuivra sur l'exercice suivant.

Au cours de l'exercice, la propriété de l'immeuble a été apporté au sein de l'AESP, association immobilière de l'Enseignement catholique de Paris, par une transmission universelle de patrimoine. Cette opération renforce le capital de l'AESP et devrait faciliter la gestion pérenne du site.

Rapport financier 2022-2023

Dans sa responsabilité de gestion, le conseil d'administration a plus particulièrement traité :

Comptabilité

Pour être conforme à la dernière mise à jour de la convention collective, le supplément familial et l'indemnité de résidence ont été supprimés et inclus au salaire de ceux qui en bénéficiaient.

La session de chef d'établissement est constatée pour un impact nul dans les comptes.

La trésorerie a été restructurée en soldant les livrets trop peu rémunérateurs au profit de comptes à terme dont le taux est de 3,8 %.

Le conseil a constaté le bon suivi des entrées de cotisations et de la comptabilité. La trésorerie est satisfaisante par rapport au projet de l'association et la situation comptable est saine.

Cotisations diocésaines

Les cotisations diocésaines pour 2023-2024 augmenteront de 6 % de manière à tenir compte de l'augmentation des coûts et de la diminution des effectifs.

Après concertation avec les chefs d'établissement concernés, le projet d'élargir l'assiette de cotisation pour y inclure les apprentis, en appelant pour le moment un montant forfaitaire de 5 € par apprenti, est approuvé. Il sera soumis en Codiec pour approbation.

Approbation des comptes

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2022-2023 à l'unanimité et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

Fin de mandat et renouvellement

Kurt Jai-Nielsen, trésorier, arrive en fin de mandat. Il est renouvelé à l'unanimité pour une période de 4 ans.

En l'absence d'autre question à traiter, l'Assemblée Générale est close à 17 h 45.

Jacques-Joseph ORVOEN,
Président



Assemblée générale

Rapports

28 janvier 2025

Rapport moral 2023-2024

L'objet de l'association est de mettre à la disposition de la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique de Paris les moyens nécessaires à sa mission et d'assurer le fonctionnement des services. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration s'est réuni le 13 décembre 2023 et le 29 mai 2024.

Administrateurs

Pour mémoire, trois chefs d'établissement sont élus au CA où ils siègent avec les autres élus, deux membres désignés par l'Urogec IDF et deux membres désignés par l'archevêque de Paris, dont le président. Il n'y a pas de mandat à renouveler cette année lors de l'AG.

Personnel

À la rentrée 2023 :

- Dominique DECONINCK nous a rejoint comme Responsable de l'innovation pédagogique.
- Didier HUXLEY nous a rejoint comme Responsable d'appui aux établissements.

Didier HUXLEY a souhaité mettre fin à ses fonctions en août 2024 pour rejoindre un établissement scolaire, l'institution Sévigné, situé dans l'Oise.

Bénédicte de PEYRELONGUE a souhaité mettre fin à ses fonctions en août 2024 pour mutation de conjoint. Elle est désormais au sein du groupe d'enseignement la Favorite, situé à Lyon.

Gestion du siège

Le siège de la direction diocésaine au 76 rue des Saints Pères est géré par l'intermédiaire de l'association Sidec qui réunit les autres organismes qui y sont hébergés. Sa situation financière est aujourd'hui saine. Le bâtiment est entretenu mais des travaux plus conséquents sont à prévoir.

Un projet d'aménagement des bureaux de la Direction diocésaine a été lancé pour faciliter les liens de collaboration et la communication. Divers projets sont en cours de réflexion en collaboration avec l'AESP, association immobilière de l'Enseignement catholique de Paris, désormais propriétaire de l'immeuble.

Activité de la Direction diocésaine

L'activité fait l'objet d'un document spécifique : www.ec75.org/rapportdactivite.



Rapport financier 2023-2024

Dans sa responsabilité de gestion, le conseil d'administration a plus particulièrement traité :

Comptabilité

La session de chef d'établissement a un impact excédentaire de 8 998 € dans les comptes. Les excédents sur les inscriptions aux sessions de chefs d'établissement sont toujours consacrés au financement d'un événement équivalent de plus grande ampleur sur un autre exercice.

Pour répondre au besoin de visibilité des établissements face à une campagne de dénigrement de l'Enseignement catholique, la Direction diocésaine a lancé au printemps 2024 la réalisation de 11 petits films vidéos donnant à voir ce qui s'y vit (www.ec75.org/audeladesprejuges). Le budget a été partagé entre la Direction diocésaine et les établissements où ces films ont été tournés.

La trésorerie a été optimisée par la mise en place de comptes à terme dont le taux est de 3,8 %. Certains ont été dénoués sur l'exercice dégageant ainsi des produits financiers pour 41 145 € et une valorisation des encours à hauteur de 43 287 €.

Le conseil a constaté le bon suivi des entrées de cotisations et de la comptabilité. La trésorerie est satisfaisante par rapport au projet de l'association et la situation comptable est saine.

Les comptes annuels sont joints à ce rapport.

Le mandat du Cabinet Acth2os est arrivé à expiration et il est proposé de le renouveler lors de l'AG.

Cotisations diocésaines

La conseil d'administration propose une augmentation de 4,5 % des cotisations diocésaines pour 2024-2025 de manière à tenir compte de l'augmentation des coûts. Pour rappel, l'assiette de cotisation a été élargie pour y inclure les apprentis en appelant un montant forfaitaire de 5 € par apprenti (www.ec75.org/gerer/finances/contributions). Comme le veut le Statut de l'Enseignement catholique, ces cotisations ont été soumises à l'approbation du Codiec le 3 décembre 2024. ■

Comptes annuels

Exercice : 01/09/2023 au 31/08/2024

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE PARIS

Sommaire

Page de présentation	
Sommaire	1
Bilan	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	
Compte de résultat (en liste)	4
Compte de résultat (suite)	5

Bilan

BILAN ACTIF

	2024			2023
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	53 963	53 275	689	12 517
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	53 963	53 275	689	12 517
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	146 499	126 919	19 580	20 438
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	146 499	126 919	19 580	20 438
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL I	200 462	180 193	20 269	32 955
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	47 254		47 254	89 463
Créances clients, usagers et comptes rattachés	41 497		41 497	13 836
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 226		1 226	1 308
<i>Total des créances</i>	89 977		89 977	104 607
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement	2 130 712		2 130 712	2 235 712
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	745 836		745 836	289 871
<i>Total disponibilités et divers</i>	2 876 548		2 876 548	2 525 583
Charges constatées d'avance	8 666		8 666	8 562
TOTAL II	2 975 191		2 975 191	2 638 752
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 175 653	180 193	2 995 460	2 671 707

BILAN PASSIF

	2024	2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	470 282	470 282
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	230 000	230 000
Report à nouveau	1 451 836	1 324 888
Excédent ou déficit de l'exercice	140 784	126 948
<i>Total situation nette</i>	2 292 902	2 152 118
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions règlementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>		
TOTAL I	2 292 902	2 152 118
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	163 939	148 165
Comptes de liaison		
TOTAL II	163 939	148 165
PROVISIONS		
Provisions pour risques	50 000	
Provisions pour charges	143 880	102 047
TOTAL III	193 880	102 047
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	78 791	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 593	18 810
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	102 386	116 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	920	21 080
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	111 050	113 350
TOTAL IV	344 739	269 376
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 995 460	2 671 707

Compte de résultat

COMPTES DE RESULTAT

	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	2 593 227	2 333 351
Ventes de biens	6 240	5 880
dont ventes de dons en nature :		
Ventes de prestations de service	2 586 987	2 327 471
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	22 722	42 997
Concours publics et subventions d'exploitation	5 000	6 667
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	17 722	36 330
Dons manuels	17 722	36 330
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		71 495
Utilisations des fonds dédiés		17 095
Autres produits	7 020	7 002
TOTAL I	2 622 969	2 471 940
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 430	1 651
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	944 386	934 240
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	92 192	81 818
Salaires et traitements	946 943	904 505
Charges sociales	439 033	416 266
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 981	19 126
Dotations aux provisions	41 832	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	6 675	5 829
TOTAL II	2 490 473	2 363 436
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	132 496	108 505
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	84 533	25 066
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	84 533	25 066
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	84 533	25 066
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	217 029	133 571

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2024	2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	65 773	
TOTAL VI	65 773	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(65 773)	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	10 472	6 623
Total des produits (I + III + V)	2 707 502	2 497 007
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 566 718	2 370 059
EXCEDENT OU DEFICIT	140 784	126 948

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024	2023
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		